

Date: Fri, 8 Mar 2024 14:23:05 +0000 [09:23:05 EST]

De:

[Julien Delangie <jdelangie@dclavocats.ca>](mailto:jdelangie@dclavocats.ca)

À: [energie@mlink.net <energie@mlink.net>](mailto:energie@mlink.net)

Objet: Re: Déc Solennelle R-4242-2023 (Séance de travail du 31 janvier 2024 et sa préparation) - Demande de remboursement de frais

Partie(s): 2 RDÉ R4242-2023 ENE RA 2022-23-SÉ-AQLPA-FRAIS 2024 03 01 0004 DmFrais 1839-60d pour ST 202401431.xls

 1 sans nom 11 Ko

Déclaré solennellement par visio-audio-conférence avec le déclarant, et en présence de la pièce jointe (demande de remboursement de frais), reçue par courriel, la déclaration solennelle étant reçue devant moi le 8 mars 2024, étant à Montréal.

Et je signe électroniquement par la présente.

-- (s) Me Julien Delangie, avocat en exercice # 329410-2

Julien Delangie
AVOCAT | LAWYER
Delangie Cleland Limoges s.e.n.c.
T: 514-277-6793
F: 514-277-4069
5159, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2T 1R9

jdelangie@dclavocats.ca <mailto:jdelangie@dclavocats.ca>

AVIS IMPORTANT : Ce message est confidentiel et peut être sujet au secret professionnel; il est destiné exclusivement au(x) destinataire(s) au(x)quel(s) il est adressé. Si vous n'êtes pas un tel destinataire, veuillez informer l'expéditeur de ce message et détruire ce message sans ouvrir aucun fichier ci-joint et sans lire plus loin.

IMPORTANT NOTE: This message is confidential and may be subject to professional privilege; it is intended exclusively for the recipient(s) to whom it is addressed. Should you not be such an intended recipient, please inform the sender of this message, and destroy this message without opening any attachments and without reading further.

De : [energie@mlink.net <energie@mlink.net>](mailto:energie@mlink.net)

Date : vendredi, 8 mars 2024 à 09:11

À : Julien Delangie <jdelangie@dclavocats.ca>, Dominique NEUMAN <energie@mlink.net>

Objet : Déc Solennelle R-4242-2023 (Séance de travail du 31 janvier 2024 et sa préparation) - Demande de remboursement de frais

AFFIDAVIT (DÉCLARATION SOLENNELLE)

Numéro de dossier : R-4242-2023 (séance de travail du 31 janvier 2024 et sa préparation).

Nom de l'intervenant : L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).

Je soussigné, Dominique Neuman, avocat, déclare solennellement ce qui suit:

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de l'intervenant pour déposer la présente demande de paiement de frais (qui se trouve en pièce jointe au présent courriel) et j'ai une connaissance personnelle du dossier.
2. Les montants réclamés correspondent aux travaux effectués dans le présent dossier.
3. Les frais sont exacts et conformes au Guide de paiement de frais des intervenants.
4. Le registre horaire et les pièces justificatives existent, ils seront conservés durant le délai prescrit par le Guide et seront produits sur demande à la Régie.

ET, EN OUTRE :

5. Je suis le mandataire dûment autorisé de Stratégies Énergétiques (S.É.), membre du regroupement intervenant.

6. Ce membre est désigné par l'intervenant comme le responsable du paiement de toutes les factures du regroupement.

Et je signe électroniquement par la présente en présence de l'avocat assermentateur, par visio-audio-conférence, et en présence de la demande de remboursement de frais qui lui a été transmise comme pièce jointe par courriel:

Dominique Neuman